



Monsieur André Molino
Maire de Septèmes-les-Vallons
Hôtel de Ville
Place Pierre Didier Tramoni
13240 Septèmes-les-Vallons

Marseille, le 2 juin 2020

Objet : Retour de la CMAR sur le bilan de l'état du tissu économique septemois et besoins des entreprises et commerçants

Notre réf. : Service Appui aux territoires CV/AD/2020-024
Suivi : Alice DOYEN, tél. 04 91 32 24 06

Monsieur le Maire,

Vous avez transmis à nos services les résultats de l'enquête menée auprès des entreprises et des artisans commerçants présents sur votre commune lors de la crise sanitaire que nous traversons.

Nous saluons cette démarche qui témoigne de votre engagement dans le soutien de l'économie de proximité en cette période si particulière.

En contact quotidien avec les chefs d'entreprises, la Chambre de métiers et de l'artisanat adapte actuellement l'ensemble de ses dispositifs aux plus près des besoins des TPE et dans un objectif de relance rapide de l'économie locale. Votre étude fait écho à différents objectifs que nous partageons et sur lesquels des actions communes pourraient être engagées :

- **Informier, orienter et aider au montage des dossiers d'aides financières.** Les collaborateurs de la CMAR PACA restent mobilisés sur la plateforme téléphonique régionale (Numéro unique : 09 800 806 00) mise à disposition des artisans pour les informer et les guider dans leurs démarches. Ils assurent également un accompagnement dans le montage des dossiers COVID-résistance piloté par la Région PACA. Afin de faciliter les démarches des artisans et encourager l'usage des outils numériques. Elle a également conçue des tutoriels spécifiques aux démarches covid19 à disposition sur notre site internet
- **Accompagner spécifiquement les entreprises identifiées « en détresse » et celles qui présentent des capacités de « rebond »**
- **Consolider la transition numérique engagée par les entreprises lors du confinement.** Certains artisans ont su modifier leurs pratiques pour s'adapter aux attentes des consommateurs et aux contraintes des protocoles sanitaires (paiement sans contact, livraison à domicile, maintien de la relation client par les réseaux sociaux). Nous proposons aujourd'hui aux chefs d'entreprises qui le souhaitent **de conforter ces pratiques au travers du Déclic's numérique**, rendez-vous individuel en entreprise ou en visio-conférence (présentation ci-jointe)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
DÉLÉGATION BOUCHES-DU-RHÔNE

5 boulevard Pèbre - CS 40011 - 13295 Marseille Cedex 8 - 04 91 32 24 24 - contact13@cmar-paca.fr

 · www.cmar-paca.fr

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004.

- **Renforcer le « consommez local » en associant tout le tissu économique de la commune.** La CMAR PACA est engagée depuis 2017 dans le déploiement de **charte de soutien à l'économie de proximité** en partenariat avec les communes qui s'engagent dans des actions concrètes de maintien, d'appui au développement de l'artisanat ou de promotion des savoir-faire locaux en diffusant notamment la marque **« Consommez local, consommez artisanal »**.

Dans l'attente de l'organisation de la signature de cette charte avec votre commune, déjà évoqué avec vos services, nous pouvons déployer sur le territoire une campagne de communication autour de la valeur du Consommez local que la Chambre de métiers porte avec notamment la distribution de kit de communication (vitrophanies, badge, affiches) aux artisans qui souhaiteraient y participer.

Alice DOYEN, chargée de développement territorial reste à votre disposition au ☎ 04 91 32 24 06 ou par mail : a.doyen@cmar-paca.fr pour présenter plus en détails ces dispositifs aux entreprises de la commune lors du petit déjeuner que vous organisez le 25 juin prochain en partenariat avec les collectivités locales et l'ensemble des partenaires économiques.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Monique CASSAR
Présidente

